MOBILISATION

Jeudi

23

mai

8h00



À la suite de la mobilisation historique des énergéticiens sur la contreréforme des retraites avec un nombre important de reprises en main de l'outil de travail décidées collectivement, certains de nos collègues et camarades des Industries Électriques et Gazières ont été pris pour cible dans le pays.

En Gironde, 2 de nos collègues et camarades, Christophe, secrétaire général, et Alexandre, militant du syndicat CGT Énergies 33, ont été convoqués par le tribunal correctionnel de Bordeaux en fin d'année 2023 et où ce dernier a prononcé une relaxe totale en janvier 2024. D'ailleurs, au travers de ce délibéré, la juge a rappelé que le droit de grève est un droit constitutionnel donc un moyen de défense essentiel pour les travailleuses et travailleurs.

Pourtant, la direction d'Enedis DR AQN a décidé de son côté de lancer 3 procédures disciplinaires à l'encontre de 3 de nos collègues, Adrien, Alexandre et Christophe en février et mars 2024. Grand nombre d'entre vous ont participé d'ailleurs à l'élan et aux différents rassemblements de soutien en ces occasions.

Dans le cadre de ces procédures, ce jeudi 23 mai, Alexandre et Christophe seront reçus en matinée par le Directeur ENEDIS de la DR AQN pour connaître les sanctions disciplinaires envisagées à leur encontre.

Le syndicat CGT Énergies 33 appelle les énergéticiens de Gironde à participer massivement au rassemblement de soutien au siège d'Enedis DR AQN (4 rue Isaac Newton à Mérignac)

jeudi prochain dès 8 heures.



Un petit déj de lutte sera organisé sur place, et vous y êtes toutes et tous les bienvenues.